

N°2026/19

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23/04/2026

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents ou représentés : 21

Date de la Convocation : 10/04/2026

**OBJET : SUBVENTION AU CCAS D'AUXI-
LE-CHATEAU**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de Mme Aline GUILLUY, Maire.

PRESENTS :

Aline GUILLUY – Laurent HOYEZ – Alexandra FRASER-PINTAPARIS – Arnold CLAUSSE – Marie-José DUFOSSÉ-FRASER – Cameron GALVAIRE – Nadège KAMWA – Jean-Michel PASQUON – Bernadette FERREIRA – Nathalie GERON – Georges MOURAO – Thomas BRUNIAUX – Julie BOUDAL – Alexandre KRASNOBRODA – Sandra TARDIEU – Cédric COURTOIS – Kévin FERRAIRE – Stéphanie CAPPE – Anaïs CABARET

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Clémence DECRAMER – Marie DEBRAY

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :

Teddy MEURDESOF – Alexis SEPTIFORT

SECRETAIRE DE SEANCE :

Cameron GALVAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) est la structure communale qui intervient dans le domaine de l'aide sociale légale et facultative. Sur notre territoire, la compétence est partagée avec l'intercommunalité qui met en place des actions de maintien à domicile et de portage de repas notamment.

Chaque année, la commune apporte une subvention d'équilibre à cet Etablissement Public.

Au titre de l'exercice 2026, Madame la Maire propose d'octroyer au CCAS une subvention de 5 000 € pour contribuer à l'octroi de bons alimentaires et à l'aide d'urgence.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 062-216200600-20260423-DELIB2026_19-DE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 pour, 0 contre, 0 abstention) :

- **VOTE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € au CCAS d'Auxi-le-Château,
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif 2026.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus et ont signé sur le registre les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 23/04/2026
La Maire,

Aline GUILLUY